

blir par son mandement du 3 décembre 1853. L'année suivante, il adressait aux fidèles son mandement sur les tables tournantes, qui est demeuré célèbre et qui est cité dans quelques éditions de la théologie de Gury. Rien de plus sage peut-être n'a jamais été publié sur cette difficile question. Cette même année 1854 fut la dernière de son administration épiscopale, et l'on peut dire qu'elle fut bien remplie. Signalons un mandement de l'Archevêque sur la tempérance, un autre en faveur de l'Hospice des Sœurs de la Charité, qu'un incendie venait de réduire en cendres, la convocation et l'assemblée du 2^e Concile provincial, et la publication du jubilé précédant la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Le 19 juin, le choléra éclata de nouveau à Québec, et vint ajouter aux sollicitudes de Monseigneur Turgeon. Confiant à son coadjuteur le soin de faire la visite pastorale, il s'occupa de porter secours aux malades qui remplissaient l'Hôpital de Marine, et d'arrêter par des mesures efficaces la marche du terrible fléau. Rien ne saurait peindre sa charité et son dévouement pour ceux qui en furent les infortunées victimes. Tous les deux jours, il se rendait à l'Hôpital de Marine, en compagnie de M. l'abbé Cazeau, et leur prodiguait les plus aimables et les plus douces consolations. Sa présence dans ce lieu de souffrance et de danger était un sujet de joie pour les catholiques et d'édification pour les protestants, dont un bon nombre se convertirent (a). Enfin les froids de novembre firent disparaître la cruelle maladie et ramenèrent la sécurité dans la ville.

C'est au milieu de ces divers travaux apostoliques, et au moment où il semblait être le plus utile à son Église, que la Providence mit fin tout à coup à la carrière épiscopale de Monseigneur Turgeon. Le 19 février 1855, pendant qu'il assistait aux funérailles d'une sœur de charité, dans l'église du faubourg Saint-Jean, le vénérable Archevêque fut frappé de paralysie, et ne put jamais recouvrer assez de forces pour continuer à administrer son diocèse. Le 11 avril suivant, il confia ce soin à son illustre coadjuteur, et passa les douze années qui lui restaient à vivre, dans une inaction à peu près complète, s'occupant seulement de

(a) Nous tenons ces détails de Monseigneur Bolduc, qui était alors chapelain de l'Hôpital de Marine, et qui fut l'heureux témoin de la charité de son évêque.

Douze cents malades avaient passé par l'Hôpital depuis l'arrivée du choléra.